



Conflit avec un de mes fils

Par **Alex2015**, le **02/04/2015** à **12:06**

Bonjour

Je suis propriétaire, sur le site il y a deux habitations, une occupée par moi, l'autre squattée par mon fils depuis le 17/5/2014 aucun contrat de location n'a été établi .

Je ne peut pas y accéder ,il a changé la serrure, il n'y habite pas. Mais vient de temps en temps j'ai déposé quatre mains courantes, est il possible de changer la serrure sans l'intervention d'un huissier ou de la police? merci pour votre réponse urgente

Par **Marine90**, le **02/04/2015** à **15:54**

Bonjour,

Si vous êtes propriétaire et qu'aucun contrat de location n'a été établi, bien évidemment vous pouvez changer vos serrures, c'est votre maison, pas celle de votre fils.

Cordialement.